

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
RELEVÉ DE DÉCISIONS
CFVU
25 MAI 2024

NOM	PRENOM	SIGNATURE
YON	LAURENT	E
LEROY	DAVID	P
BANOVIC	INGRID	E
DUBUS	ISABELLE	E
LESOUHAITIER	OLIVIER	P
SEGALAS-MILAZZO	ISABELLE	P
TROST	OLIVIER	E
VICENTE LOZANO	JOSE	P
MARTIN	VINCENT	E
WILLMAN	CHRISTOPHE	E
CHARVIN	HEIDI	P
CONCE-CHEMTOB	MARIE-CATHERINE	R
HARDOUIN	JULIE	R
JENNEQUIN	HUGUES	E
VARI	JUDIT	P
LIEUTIER	JEAN-PHILIPPE	P
MORELLET	MARIA-INES	R
PASQUET	FREDERIC	P
CORDELIER	ANGELINE	P
DULOIR	MARION	P
MARIE-BARDAY	LAURENCE	P
MECHANTEL	SANDRINE	E
BETTINGER	ORIANE	R
HOUBRON PASCAL	PASCAL	E
LEBAILLY-BASTARD	JULIA	E
NAIZET	ADRIEN	R
JECZKOWIAK	EMMANUELLE	E
PERRIER	NICOLAS	E
SAMSON	AGATHE	R
FIQU-DUTOT	AXEL	E
COLAS	ALAN	R
MBODJ	AISSATOU THERESE	E
HARDI	MAEVA	E
BAUWENS	GUILLAUME	E
DUTHIL-VATINE	AXEL	P
GOURRE	ERWAN	E
IRRILO	KATY	E
ANDRIEU	MATHILDE	E
SIMON	ALEXANDRE	R
MONTRON	ARTHUR	E
FAMETTE	MARTHA	E
CHAHBOUNE	OTHMANE	E
PICHO	MATHILDE	E
ROUXEL	ROMAIN	E
PELIGRY	ELIOTT	E
BARON	TITOUAN	E
BARES	AGATHE	E
AUVRAY	MARIE	E
DIAGNE	MBAYANG	E
GANESSE	DORO	E
TATICIOGLU	SILA	E
ETIENNE	VICTORIA	E
SUSUNAGA	KILIAN	E
ROBERT	MARIANNE	E
LEGER	PIERRE	P
SAMAIN	AMIR	E

Présidence
Vice-présidence
Formation et Vie Universitaire
David LEROY

Direction Générale des services
Pascale LAINE-MONTELS
Affaire suivie par :
Victorine MENDY
Responsable des Instances
02.35.14.67.69
secretariatcfvu@univ-rouen.fr

Mont-Saint-Aignan, le 17 mai 2024

Monsieur le président de l'université de Rouen Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres de la commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie

INVITATION
Commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie

Mesdames, Messieurs,
Vous êtes invités à participer à la commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie qui aura lieu :

Vendredi 24 mai 2024, à 13h45

1 Rue Thomas Becket
Espace Jean-Marc DUCLOS
Université de Rouen Normandie – Mont-Saint-Aignan

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Tableau des enseignements Master SDEF¹ parcours INPEF² (vote)
3. Modifications de maquettes (vote)
4. Calendriers universitaires 2024 – 2025 (vote)
5. Bilan Appel à projets Accompagnement à la Réussite Étudiante (ARE) (vote)
6. Avenant des demandes d'agrément des services civiques (vote)
7. Modification de l'article 13 des statuts de l'URN (vote)
8. Les statuts du SSE³ (vote)
9. Formation des enseignants
10. Présentation du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie 2022-2027 - COMUE⁴
11. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la date de réunion à l'adresse : secretariatcfvu@univ-rouen.fr)

Cette convocation vaut ordre de mission

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

¹ Sciences de l'Éducation et de la Formation

² Ingénierie Numérique Pour l'Éducation et la Formation

³ Service de Santé Étudiante

⁴ COMMunauté d'Universités et Établissements

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-62**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Tableau des enseignements Master SDEF¹ parcours INPEF²

➤ Vu le tableau en annexe

Approbation du tableau des enseignements Master SDEF parcours INPEF

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve le tableau des enseignements Master SDEF parcours INPEF

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

¹ Sciences de l'Éducation et de la Formation

² Ingénierie Numérique Pour l'Éducation et la Formation

EFFETIF effectif (sans les formations)										RECAPITULATIF des CONTRAITS des CONCOMITANTS										NOM DES ETATS BLANCS PRINCE											
20										Effectif effectif										Etat 10											
0										Effectif au 31/12/2020										Etat 10											
										Effectif au 31/12/2020										Etat 10											
pour les autres postes																															
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif										Effectif effectif										Effectif effectif											
Effectif effectif																															

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-63**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Modifications de maquettes

- Vu le tableau en annexe

Approbation des modifications de maquettes

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve les modifications de maquettes

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

[illegible]

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-64**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Calendriers universitaires 2024 – 2025

- Vu les calendriers universitaires en annexes

Approbation des calendriers universitaires 2024-2025

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve les calendriers universitaires 2024-2025

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 2 septembre 2024 - 1 mars 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES								Période de stage 3 mars 2025 - 20 juin 2025									
EXAMENS																	
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025				
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024															
		Semaine d'accueil 28 août 2024 - 30 août 2024				Enseignements S2 6 janvier 2025 - 26 avril 2025											
STAGES																	
EXAMENS												Examens de session 2 10 juin 2025 - 14 juin 2025					
						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024				Examens de session 1 (semestre 2) 28 avril 2025 - 6 mai 2025							
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 2 30 juin 2025				
							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 23 mai 2025						
VACANCES						Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 5 janvier 2025				Vacances de printemps 13 avril 2025 - 21 avril 2025							
				Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 3 novembre 2024				Vacances d'hiver 16 février 2025 - 23 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS			Enseignements 16 septembre 2024 - 25 avril 2025														
			Semaine d'accueil 12 septembre 2024 - 12 septembre 2024														
STAGES						Période de stage 6 janvier 2025 - 14 février 2025											
EXAMENS											Examens de session 2 4 juin 2025 - 12 juin 2025						
										Examens de session 1 5 mai 2025 - 7 mai 2025							
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 2 13 juin 2025						
											● Fin des jurys d'examens session 1 15 mai 2025						
VACANCES							Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 4 janvier 2025										
			Vacances d'automne 28 octobre 2024 - 2 novembre 2024					Vacances de printemps 14 février 2025 - 20 avril 2025									
							Vacances d'hiver 17 février 2025 - 22 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																		
ENSEIGNEMENTS							Enseignements S2 13 janvier 2025 - 15 février 2025											
STAGES																		
EXAMENS																		
JURYS																		
VACANCES																		
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		

Enseignements S1
16 septembre 2024 - 21 décembre 2024

Enseignements S2
13 janvier 2025 - 15 février 2025

Période de stage (semestre 2)
3 mars 2025 - 31 août 2025

Examens de session 1 (semestre 2)
24 février 2025 - 1 mars 2025

Examens de session 1 (semestre 1)
6 janvier 2025 - 11 janvier 2025

Examens de session 2
22 septembre 2025 - 27 septembre 2025

● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2)
24 mars 2025

● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1)
31 janvier 2025

● Fin des jurys d'examens session 2
30 septembre 2025

Vacances de Noël
21 décembre 2024 - 6 janvier 2025

Vacances d'automne
26 octobre 2024 - 4 novembre 2024

Vacances d'hiver
15 février 2025 - 24 février 2025

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS			Enseignements 23 septembre 2024 - 10 mai 2025														
STAGES																	
EXAMENS											Examens de session 2 28 mai 2025 - 28 mai 2025						
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 2 16 juin 2025						
										● Fin des jurys d'examens session 1 2 mai 2025							
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 14 juin 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																		
ENSEIGNEMENTS							Enseignements S2 13 janvier 2025 - 26 avril 2025											
STAGES		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 7 décembre 2024									Période de stage (semestre 2) 15 mai 2025 - 14 juin 2025							
EXAMENS							Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 11 janvier 2025					Examens de session 2 23 juin 2025 - 28 juin 2025						
						Examens anticipés (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024				Examens de session 1 (semestre 2) 5 mai 2025 - 14 mai 2025								
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 4 juin 2025		● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025								
		Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025											
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 18 janvier 2025															
		Semaine d'accueil 28 août 2024 - 30 août 2024					Enseignements S2 20 janvier 2025 - 7 juin 2025										
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 23 juin 2025					
VACANCES							Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 5 janvier 2025				Vacances de printemps 13 avril 2025 - 21 avril 2025						
				Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 3 novembre 2024				Vacances d'hiver 16 février 2025 - 23 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 8 mars 2025															
		Semaine d'accueil 3 septembre 2024 - 3 septembre 2024															
STAGES								Période de stage 10 mars 2025 - 28 juin 2025									
EXAMENS																	
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025				
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S2 20 janvier 2025 - 29 mars 2025																
	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024																
STAGES	Période de stage (semestre 2) 31 mars 2025 - 3 mai 2025																
EXAMENS	Examens de session 2 17 juin 2025 - 26 juin 2025 Examens de session 1 (semestre 1) 8 janvier 2025 - 18 janvier 2025 Examens de session 1 (semestre 2) 12 mai 2025 - 21 mai 2025																
JURYS	Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 2 juin 2025																
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 9 septembre 2024 - 20 décembre 2024					Enseignements S2 20 janvier 2025 - 16 mai 2025										
STAGES		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 6 septembre 2024															
EXAMENS							Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 17 janvier 2025			Examens de session 1 (semestre 2) 19 mai 2025 - 30 mai 2025		Examens de session 2 23 juin 2025 - 27 juin 2025					
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 6 février 2025			● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 8 juin 2025		● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025			Vacances de printemps 5 avril 2025 - 20 avril 2025								
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																		
ENSEIGNEMENTS							Enseignements S2 6 janvier 2025 - 12 avril 2025											
		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 7 décembre 2024																
STAGES																		
EXAMENS												Examens de session 2 10 juin 2025 - 14 juin 2025						
							Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024			Examens de session 1 (semestre 2) 28 avril 2025 - 6 mai 2025								
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 2 30 juin 2025					
							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025			● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 23 mai 2025								
VACANCES							Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025			Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025								
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 13 juin 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS											Examens de session 1 16 juin 2025 - 20 juin 2025		Examens de session 2 1 septembre 2025 - 4 septembre 2025				
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 1 9 juillet 2025		● Fin des jurys d'examens session 2 15 septembre 2025				
VACANCES																	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 7 décembre 2024															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024				Enseignements S2 6 janvier 2025 - 22 mars 2025											
STAGES									Période de stage (semestre 2) 30 mars 2025 - 30 août 2025								
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 9 décembre 2024 - 21 décembre 2024				Examens de session 1 (semestre 2) 23 mars 2025 - 29 mars 2025					Examens de session 2 22 septembre 2025 - 27 septembre 2025		
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 23 janvier 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 23 mai 2025				● Fin des jurys d'examens session 2 30 septembre 2025		
VACANCES						Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 5 janvier 2025											
				Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 3 novembre 2024				Vacances d'hiver 16 février 2025 - 23 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 9 septembre 2024 - 17 janvier 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 6 septembre 2024				Enseignements S2 20 janvier 2025 - 30 mai 2025											
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 6 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 11 juillet 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025			Vacances de printemps 5 avril 2025 - 20 avril 2025								
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024			Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 2 septembre 2024 - 24 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS											Examens de session 1 26 mai 2025 - 28 mai 2025	Examens de session 2 7 juillet 2025 - 9 juillet 2025					
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 1 20 juin 2025	● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					
VACANCES																	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 2 septembre 2024 - 5 avril 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS										Examens de session 1 12 mai 2025 - 17 mai 2025		Examens de session 2 7 juillet 2025 - 9 juillet 2025					
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					
												● Fin des jurys d'examens session 1 20 juin 2025					
VACANCES																	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 18 janvier 2025															
STAGES		Semaine d'accueil 28 août 2024 - 30 août 2024					Enseignements S2 20 janvier 2025 - 5 juillet 2025										
EXAMENS											Période de stage (semestre 2) 19 mai 2025 - 14 juin 2025						
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025						● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 11 juillet 2025				
VACANCES						Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 5 janvier 2025				Vacances de printemps 13 avril 2025 - 21 avril 2025							
				Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 3 novembre 2024				Vacances d'hiver 16 février 2025 - 23 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS			Enseignements 9 octobre 2024 - 27 mars 2025														
			Semaine d'accueil 9 octobre 2024 - 9 octobre 2024														
STAGES																	
EXAMENS								Examens de session 2 28 mars 2025 - 28 mars 2025									
JURYS								● Fin des jurys d'examens session 1 10 mars 2025						● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025			
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025											
			Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS								Enseignements S2 10 mars 2025 - 14 juin 2025									
STAGES								Période de stage (semestre 2) 10 mars 2025 - 16 mai 2025									
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 20 janvier 2025 - 24 janvier 2025					Examens de session 1 (semestre 2) 16 juin 2025 - 20 juin 2025				Examens de session 2 15 septembre 2025 - 22 septembre 2025		
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 3 juillet 2025				● Fin des jurys d'examens session 2 29 septembre 2025	
VACANCES																	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 11 janvier 2025															
		Semaine d'accueil 26 août 2024 - 2 septembre 2024					Enseignements S2 13 janvier 2025 - 30 mai 2025										
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS																	
VACANCES																	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 11 janvier 2025															
STAGES		Semaine d'accueil 26 août 2024 - 2 septembre 2024				Enseignements S2 13 janvier 2025 - 2 mai 2025											
EXAMENS											Période de stage (semestre 2) 5 mai 2025 - 21 juin 2025						
JURYS								● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 4 mars 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 4 juillet 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 23 décembre 2024 - 4 janvier 2025				Vacances de printemps 7 avril 2025 - 21 avril 2025							
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 3 septembre 2024 - 11 janvier 2025															
STAGES		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024				Enseignements S2 13 janvier 2025 - 15 mars 2025											
								Période de stage (semestre 2) 17 mars 2025 - 7 juin 2025									
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 30 juin 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025			Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025								
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024			Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 30 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS							Examens anticipés 6 février 2025 - 8 février 2025				Examens de session 1 4 juin 2025 - 7 juin 2025			Examens de session 2 1 septembre 2025 - 13 septembre 2025			
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025			● Fin des jurys d'examens session 2 30 septembre 2025		
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 17 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS						Examens anticipés 9 janvier 2025 - 11 janvier 2025					Examens de session 1 2 juin 2025 - 7 juin 2025			Examens de session 2 1 septembre 2025 - 13 septembre 2025			
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025			● Fin des jurys d'examens session 2 30 septembre 2025		
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 13 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS												Examens de session 2 23 juin 2025 - 5 juillet 2025					
							Examens anticipés 18 décembre 2024 - 21 décembre 2024				Examens de session 1 14 mai 2025 - 17 mai 2025						
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					
											● Fin des jurys d'examens session 1 6 juin 2025						
VACANCES							Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025						
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 7 décembre 2024															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024				Enseignements S2 6 janvier 2025 - 22 mars 2025											
STAGES									Période de stage (semestre 2) 14 avril 2025 - 30 août 2025								
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 9 décembre 2024 - 21 décembre 2024			Examens de session 1 (semestre 2) 31 mars 2025 - 12 avril 2025						Examens de session 2 22 septembre 2025 - 27 septembre 2025		
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 23 janvier 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 23 mai 2025				● Fin des jurys d'examens session 2 30 septembre 2025		
VACANCES						Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 5 janvier 2025											
				Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 3 novembre 2024				Vacances d'hiver 16 février 2025 - 23 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 15 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS												Examens de session 2 18 juin 2025 - 28 juin 2025					
							Examens anticipés 13 janvier 2025 - 18 janvier 2025				Examens de session 1 16 mai 2025 - 17 mai 2025						
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025				
VACANCES							Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025						
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 2 juin 2025					
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 3 septembre 2024 - 17 décembre 2024															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024				Enseignements S2 6 janvier 2025 - 13 mai 2025											
STAGES																	
EXAMENS												Examens de session 2 17 juin 2025 - 28 juin 2025					
						Examens de session 1 (semestre 1) 18 décembre 2024 - 21 décembre 2024				Examens de session 1 (semestre 2) 14 mai 2025 - 17 mai 2025							
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025				● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 1 juin 2025		● Fin des jurys d'examens session 2 4 juillet 2025				
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 7 juin 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS					Examens anticipés 9 décembre 2024 - 14 décembre 2024						Examens de session 1 10 juin 2025 - 14 juin 2025		Examens de session 2 1 septembre 2025 - 13 septembre 2025				
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025			● Fin des jurys d'examens session 2 30 septembre 2025			
VACANCES					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025								
		Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 3 septembre 2024 - 11 janvier 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024					Enseignements S2 20 janvier 2025 - 7 juin 2025										
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 30 juin 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025						
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024			Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 3 septembre 2024 - 22 mai 2025																
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024																
STAGES																	
EXAMENS																	
	Examens anticipés 19 décembre 2024 - 21 décembre 2024 Examens de session 1 23 mai 2025 - 24 mai 2025 Examens de session 2 23 juin 2025 - 5 juillet 2025																
JURYS																	
	Fin des jurys d'examens session 1 6 juin 2025 Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025																
VACANCES																	
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 26 août 2024 - 30 novembre 2024																
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024				Enseignements S2 9 décembre 2024 - 17 mai 2025												
STAGES																	
EXAMENS						Examens anticipés (semestre 2) 20 décembre 2024 - 20 décembre 2024					Examens de session 2 23 juin 2025 - 5 juillet 2025						
					Examens de session 1 (semestre 1) 2 décembre 2024 - 7 décembre 2024					Examens de session 1 (semestre 2) 19 mai 2025 - 24 mai 2025							
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					
VACANCES						● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 6 juin 2025						
					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025								
		Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025											
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 26 août 2024 - 21 décembre 2024					Enseignements S2 6 janvier 2025 - 31 mai 2025											
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024																
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 30 juin 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025						
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024			Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 3 septembre 2024 - 11 janvier 2025															
STAGES		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024					Enseignements S2 20 janvier 2025 - 26 avril 2025										
										Période de stage (semestre 2) 28 avril 2025 - 7 juin 2025							
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 30 juin 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 3 septembre 2024 - 21 décembre 2024															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024				Enseignements S2 13 janvier 2025 - 31 mai 2025											
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 31 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 30 juin 2025					
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																		
ENSEIGNEMENTS		Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024																
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024				Enseignements S2 6 janvier 2025 - 17 mai 2025												
STAGES																		
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024					Examens de session 1 (semestre 2) 19 mai 2025 - 30 mai 2025		Examens de session 2 23 juin 2025 - 28 juin 2025					
JURYS							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 20 janvier 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 6 juin 2025		● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025				
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025										
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS			Enseignements 16 septembre 2024 - 27 mai 2025														
STAGES																	
EXAMENS																	
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 1 11 juillet 2025				
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 13 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS							Examens anticipés 3 février 2025 - 5 février 2025			Examens de session 1 14 mai 2025 - 17 mai 2025			Examens de session 2 1 septembre 2025 - 13 septembre 2025				
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025			● Fin des jurys d'examens session 2 30 septembre 2025		
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025									
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS		Enseignements 3 septembre 2024 - 31 mai 2025															
		Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 10 septembre 2024															
STAGES																	
EXAMENS											Examens de session 1 2 juin 2025 - 2 juin 2025			Examens de session 2 25 août 2025 - 30 août 2025			
JURYS														● Fin des jurys d'examens session 2 2 septembre 2025			
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024			Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025						● Fin des jurys d'examens session 1 4 juillet 2025				
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-65**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Bilan Appel à projets Accompagnement à la Réussite Étudiante (ARE)

- Vu l'appel à projets en annexe

Approbation du bilan de l'appel à projets ARE

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve le bilan de l'appel à projets ARE

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

Direction Générale des Services

Service d'Accompagnement à la Pédagogie, à l'Hybridation, à l'Innovation pour la Réussite
Etudiante

Affaire suivie par :

Cindy CARREIN-LEROUGE

Judit VARI

Mont Saint Aignan, le 14/05/2024

Appel à projets ARE 2024-2025

Validation des projets ARE soumise au vote de la CFVU du 24 mai 2024

La commission ARE réunie le 4 et le 11 avril 2024 a examiné 102 dossiers déposés.

Parmi les 36 nouveaux projets :

- 11 ont été validés
- 16 ont été validés sous condition
- 9 ont été refusés

Parmi les 66 demandes de reconduction de projets

- 31 ont été validés
- 33 ont été validés sous condition
- 2 ont été refusés

Les montants demandés pour l'ensemble des projets **validés et validés sous condition pour l'année 2024-2025** sont :

- 381 092€ d'activité étudiante
- 229 593€ d'heures d'enseignement
- 121 626€ d'heures référentiel
- 13 718€ de fonctionnement
- 73 530€ d'investissement

Soit un montant maximum de 819 559 €

Ce montant se répartira de la manière suivante :

Budget 2024 :

- 84 345 € d'activité étudiante
- 13 718€ de fonctionnement
- 73 530€ d'investissement

Budget 2025 :

- 296 747€ d'activité étudiante
- 229 593€ d'heures d'enseignement
- 121 626€ d'heures référentiel

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-66**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Avenant des demandes d'agrément des services civiques

- Vu la note en annexe

Approbation de l'avenant des demandes d'agrément des services civiques

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve l'avenant des demandes d'agrément des services civiques

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

Direction Générale des Services

Mont Saint-Aignan, le 17 mai 2024

DEPE

Affaire suivie par:

Pierre-Xavier Lamour



02.35.14.63.22



pierre-xavier.lamour@univ-rouen.fr

NOTE D'INFORMATION

Objet : Demande d'avenant de l'agrément URN au titre du service civique

1. Présentation du Service Civique

Le service civique a été introduit par la loi du 10 mars 2010, complétée par plusieurs textes réglementaires (décret et arrêtés publiés au JO en mai 2010). Une Agence du Service Civique (ASC) a été créée sous la forme d'un GIP pour assurer la gestion et la promotion du dispositif.

Le service civique a pour objectif d'offrir à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager et de donner son temps à la collectivité. Il permet à de jeunes volontaires d'effectuer une mission d'intérêt général dans des domaines très vastes (éducatif, environnemental, social, sportif, familial, etc.).

Les missions de service civique peuvent être réalisées auprès d'organismes à but non lucratif (associations, fondations, fédérations, ONG...) ou de personnes morales de droit public (Etat, collectivités locales, établissements publics) pour l'accomplissement de mission dans les domaines d'actions reconnus prioritaires pour la Nation. Un agrément est requis et délivré pour trois ans à la structure d'accueil soit par l'ASC, soit par le délégué territorial désigné par le Préfet de Région.

L'engagement de service dans sa forme principale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant effectuer une mission d'une durée de 6 à 12 mois à raison d'au moins 24h par semaine. Le jeune est rémunéré par l'Etat (489.59 euros nets mensuels, non imposables) et il bénéficie d'une prestation, assimilée aux frais professionnels (subsistance, transport, ...), servie par l'organisme d'accueil (111.35 euros mensuels) + une protection sociale et une cotisation retraite prise en charge par l'Etat.

Domaines possibles :

Solidarité, Santé, Education pour tous, Culture et loisirs, Sport, Environnement, Mémoire et citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Intervention d'urgence.

2. Les services civiques à l'université de Rouen Normandie

Attention : le service civique ne doit pas se substituer à l'emploi administratif ou à l'emploi étudiant.

Depuis 2012, l'Université recrute tous les ans des volontaires en service civique dans les domaines de la solidarité, du sport et de l'éducation.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Intitulé mission	6	6	6	13	13	13	26	25	23	22	22	19	18

Pour la rentrée 2024/2025 : L'université de Rouen Normandie demande un avenant à son agrément au titre du service civique pour 18 recrutements prévisionnels sur 11 missions :

avec :

- **Le renouvellement de 11 missions (Missions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9)**

Intitulé Missions VSC – 2023-2024	Nb	Durée	Services
1. Soutien à la promotion et à la valorisation de la vie étudiante	1	9 mois	Bureau de la Vie Etudiante (DEPE)
2. Médiateur.trice auprès des étudiant.e.s en demande de réorientation	4	9 mois	Mission Information Orientation (DEPE)
3. Contribuer à l'orientation des lycéen.ne.s et faciliter leur arrivée à l'université	3	9 mois	Mission Information Orientation (DEPE)
4. Favoriser l'ambition scolaire des collégiens et des lycéens vers l'Université	2	9 mois	Mission Information Orientation (DEPE)
5. Médiateur culturel pour le Pôle "arts visuels"	2	9 mois	Direction de la Culture
6. Soutien à la technique du Pôle Arts Vivants	2	9 mois	Direction de la Culture
7. Médiateur scientifique et culturel	1	9 mois	Direction de la Culture
8. Médiateur auprès des étudiants internationaux	1	9 mois	Maison des Langues
9. Promouvoir le sport par le biais de la communication et de l'audiovisuel	1	9 mois	STAPS
10. Médiateur pour l'accompagnement de la pratique des activités physiques et sportives et la prévention de la santé par l'activité physique et sportive	1	9 mois	SUAPS
TOTAL	18		

Détail des missions :

Mission 1 :

Soutien à la promotion et à la valorisation de la vie étudiante

- Promouvoir, participer et valoriser auprès du public étudiant :
 - Les évènements et actions portés par le Bureau de la Vie Étudiante,
 - Les évènements et actions portés par les associations étudiantes,
 - Les événements facilitant l'inter-connaissance des associations et la formation des bénévoles,
 - Les outils apportés aux associations par l'université (locaux, subventions, salle de coworking, etc),
 - L'entreprenariat étudiant,
 - L'engagement étudiant et citoyen.
- Proposer et aider à la création d'outils de communication ainsi que d'événements via :
 - La conception de nouveaux supports de communication originaux et cohérents,
 - La rédaction de contenus éditoriaux pour l'ensemble des supports de communication (site web, newsletters, réseaux sociaux, print) à destination des étudiants,
 - La mise en place de campagnes de valorisation des actions de vie étudiante,
 - La réalisation de prises de vue et de montage vidéo sur les campus lors d'actions de vie étudiante
- Accompagner le ou la Vice-Président.e Étudiant.e dans la mise en place des Commissions Vie Étudiante (2 à 3 par ans).
Cette commission est composée d'associations étudiantes, d'élus étudiants et de services à l'étudiant et a pour objectif de favoriser et de dynamiser la vie étudiante sur les différents campus de l'Université.

Mission 2 :

Médiateur des étudiants en demande de réorientation

- Informer les étudiant.e.s sur les poursuites d'études, les possibilités de réorientation et les passerelles possibles,
- Animer des ateliers et des conférences thématiques en présentiel et à distance,
- Contribuer au développement de la communication et à la conception de supports d'information,
- Développer le lien avec le tissu associatif étudiant pour repérer et accompagner les étudiant.e.s,
- Contribuer à la création et à l'amélioration des supports numériques,
- Proposer et mettre en oeuvre des actions pour aider et accompagner les étudiant.e.s dans le cadre de leur réorientation et dans le choix de poursuite d'études

Mission 3 :

Contribuer à l'orientation des lycéen.ne.s et faciliter leur arrivée à l'université

- Informer les élèves des lycées de l'Académie sur les parcours universitaires en présentiel ou à distance : offre de formation, vie étudiante, services universitaires, outils de la réussite, etc.,
- Participer à des événements dédiés à l'orientation (salons, forums),

- Participer à l'organisation de dispositifs d'accueil de lycéen.ne.s sur les campus universitaires,
- Contribuer au développement de la communication et à la conception de supports d'information,
- Animer des ateliers thématiques,
- Participer à l'organisation de temps d'échanges et de rencontres avec des étudiant.e.s et des enseignant.e.s,
- Proposer et mettre en œuvre de nouvelles actions à destination de ces publics

Mission 4 :**Favoriser l'ambition scolaire des collégiens et des lycéens vers l'Université**

- Contribuer à l'organisation d'événements de découverte des campus (jeux, visites de locaux, de laboratoires, de services aux étudiants),
- Participer à la mise en œuvre d'action d'immersions (permettre aux collégiens et lycéens d'assister à des cours, de découvrir la vie des étudiants à l'Université),
- Proposer et organiser des actions à destination de ces publics avec l'objectif de faire découvrir les formations universitaires, encourager la construction d'un projet d'études supérieures.

Mission 5 :**Médiateur culturel pour le pôle « arts visuels »**

- Participer à l'organisation et à la mise en place des expositions.
- Accompagner les artistes et participer à l'accueil du public notamment lors des rencontres, des visites et des ateliers.
- Développer des relations avec les étudiants, les autres services civiques, les acteurs culturels du campus et la population locale.
- Contribuer à la diffusion de la communication.
- Constituer un fonds documentaire sur les actions par la photographie, l'audiovisuel et la rédaction de contenus (type interview, enquêtes, atelier d'écriture).
- Concevoir et proposer des actions complémentaires (visites, ateliers, rencontres, documentations) au programme de la saison afin d'ouvrir à de nouveaux publics.
- Favoriser la proximité avec les œuvres d'art.
- Faciliter la visite des expositions.
- Soutenir, accompagner et valoriser l'implication des étudiants dans les projets culturels autour des arts visuels.

Mission 6 :**Soutien à la technique du Pôle « arts vivants »**

- Être un.e interlocuteur/rice, en complément de l'équipe de la Direction de la Culture, auprès des étudiant.e.s du campus et de leurs associations.
- Développer des liens avec les autres services civiques du campus (résidences pour la réussite, référents résidence...).
- Contribuer et participer à la préparation et le déroulement des événements portés par la Direction de la Culture.
- Favoriser l'accès et renforcer l'accueil des publics (programmation et ateliers pédagogiques).

- Préparer avec le référent l'accueil des artistes invités.

Mission 7 :**Médiateur scientifique et culturel**

- Être un.e interlocuteur.rice en complément de l'équipe de la Direction de la Culture, auprès des étudiant.e.s du campus et des associations,
- Contribuer et participer à la préparation et au déroulement des événements portés par la Direction de la Culture, notamment les soirs de conférences ou lors des temps forts (Rentrée Culturelle, Les Echappées Culture et Sport, Instants Chorégraphiques, UTOPIA, ...),
- Favoriser l'accès et renforcer l'accueil des publics (programmation et ateliers pédagogiques),
- Préparer l'accueil des conférenciers.

Mission 8 :**Médiateur auprès des étudiants internationaux - DRIC**

- L'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux : écoute, informations et conseils, lien avec les associations d'étudiants.
- Accueillir et faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur des étudiants internationaux, par des temps de rencontres, de permanences.
- L'animation culturelle : dans l'objectif de faciliter l'intégration des étudiants internationaux primo- entrants sur le campus et dans la ville : conception et mise en place d'un calendrier d'activités culturelles (ateliers, sorties thématiques), en collaboration avec les divers acteurs locaux ; accompagnement de ces activités.
- L'élaboration, la gestion d'outils de communication spécifiques et l'organisation d'événements, visant à créer un climat d'entraide et d'émulation entre les étudiants internationaux et les étudiants locaux.
- Accompagner les étudiants internationaux dans leurs démarches d'accès à un logement.

Mission 9 :**Médiateur auprès des étudiants internationaux – Maison des Langues**

- L'accueil, l'accompagnement et l'encadrement des étudiants internationaux : écoute, informations et conseils, lien avec les associations d'étudiants et les associations d'aide aux migrants,
- L'animation culturelle : dans l'objectif de faciliter l'intégration des étudiants internationaux primo-entrants sur le campus et dans la ville : conception et mise en place d'un calendrier d'activités culturelles (ateliers, sorties thématiques), en collaboration avec les divers acteurs locaux ; accompagnement de ces activités.
- L'élaboration, la gestion d'outils de communication spécifiques et l'organisation d'événements, visant à créer un climat d'entraide et d'émulation entre les étudiants internationaux et les étudiants locaux

Mission 10 :**Promouvoir le sport par le biais de la communication et de l'audiovisuel**

- Contribuer au développement de la communication de l'UFR STAPS au profit des futurs étudiants (forum d'orientation), des étudiants et des anciens étudiants.
- Participer à l'accueil et au renseignement des étudiants pendant la période de rentrée et tout au long de l'année.
- Participer à la création et au développement d'un réseau d'anciens étudiants (alumni) de l'UFR STAPS pour favoriser l'insertion professionnelle (offres d'emploi, offres de stage à l'égard des étudiants).
- Participer à l'accompagnement des étudiants sur la réalisation de projets audiovisuels tout au long de l'année.
- Participer aux tournages, montages vidéo et streaming des différentes activités du STAPS, du SUAPS, de l'ASRUC, du Comité Régional du Sport Universitaire (CRSU), des événements initiés par les différentes associations étudiantes de l'université.
- Accompagner les associations étudiantes pour les aider à mettre en œuvre et promouvoir leurs actions (aide aux tournages vidéo, au montage de films...) pouvant être financées par le FSDIE.

Mission 11 :

Médiateur pour l'accompagnement de la pratique des activités physiques et sportives et la prévention de la santé par l'activité physique et sportive

- Participer à l'accueil et au renseignement des étudiants pendant la période de rentrée et tout au long de l'année, sensibiliser aux enjeux du sport santé et du sport citoyen.
- Informer et orienter les étudiants vers l'association sportive de l'université (ASRUC-SSE) afin de faciliter le prolongement compétitif. Participer à la promotion du SUAPS et du sport universitaire notamment par la communication des résultats sportifs pour alimenter les réseaux sociaux et médias étudiants.
- Participer à l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau en liaison avec le directeur du SUAPS.
- Informer et orienter les étudiants vers les activités physiques et sportives adaptées, prescrites par la médecine préventive et/ou conseillées à l'issue des tests de condition physique organisés dans le cadre de l'opération « sentez-vous sport ».
- Accompagner des associations dans la préparation des événements festifs mis en place dans le cadre des animations en lien avec le sport, la santé et le bien-être sur le campus universitaire (Handimotion, soirée fitness, soirée sport campus, les nuits, les tournois...). Contribuer à la mise en place d'actions de prévention pertinentes (alcool, drogues, boissons énergétiques, risques auditifs, MST, ...)
- Participer à l'accompagnement des demandeurs d'asile dans leur inscription aux activités sportives proposées par le SUAPS.
- Participer à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap en liaison avec l'association Handisup et les intervenants spécialisés dans les activités physiques identifiées.
- Aider et organiser des événements mis en place par le SUAPS (tests de condition physique, des journées sport campus, le SUAPS fait son Show...)
- Développer et améliorer la communication du SUAPS communication
- Apporter un soutien dans la logistique des événements portés par le SUAPS.

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-67**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Modification de l'article 13 des statuts de l'URN

- Vu l'article 23 des statuts de l'URN
- Vu la note en annexe

Approbation de la modification de l'article 13 des statuts de l'URN

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve la modification de l'article 13 des statuts de l'URN

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

Direction Générale des Services
DAJS

Affaire suivie par :

Marie-Rose GIANNATTASIO

 02.35.14.63.34

 marie-rose.giannattasio@univ-rouen.fr

Mont Saint-Aignan, le 13 mai 2024

Note d'information aux membres de la commission
de la formation et de la vie universitaire
Séance du 24 mai 2024

Objet : modification des statuts de l'URN

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) est organisé sous forme d'un service commun prévu à l'article 13 des statuts de l'URN.

Le décret n°2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante a changé sa dénomination en Service universitaire de Santé Étudiante (SSE).

Par conséquent, il convient de modifier l'article 13 des statuts de l'Université.

Article 13 : Liste

L'université de Rouen Normandie comprend :

- Les services communs prévus par la loi et les règlements :
 - Le service commun de la documentation (SCD)
 - ~~Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)~~ **Le service universitaire de santé étudiante (SSE)**,
 - Le service universitaire des activités physiques, sportives et de plein air (SUAPS)
- Des services communs statutaires sous forme de services généraux :
 - Le service d'action sociale et culturelle (SACSO)
 - Les presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH)
 - La maison des langues (MDL)
 - Le service d'accompagnement à la pédagogie à l'hybridation à l'innovation pour la réussite étudiante (SAPHIRE)
 - L'institut des Transitions de l'université de Rouen Normandie (T.URN)
- Des missions :
 - La mission « handicap »
 - La mission « lutte contre les discriminations »
 - La mission « intégrité scientifique »

Conformément à l'article 23 des statuts de l'Université, il est demandé aux membres de la CFVU d'émettre un avis sur la modification de l'article 13 des statuts de l'URN.

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-68**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Statuts du Service de Santé des Étudiants (SSE)

- Vu les statuts du SSE
- Vu la note en annexe

Approbation des statuts du SSE

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve les statuts du SSE

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

Direction Générale des Services
DAJS

Affaire suivie par :

Marie-Rose GIANNATTASIO

 02.35.14.63.34

 marie-rose.giannattasio@univ-rouen.fr

Mont Saint-Aignan, le 13 mai 2024

Note d'information aux membres de la commission
de la formation et de la vie universitaire
Séance du 24 mai 2024

Objet : statuts du Service de Santé Etudiante (SSE)

A l'origine, le dispositif de santé préventive au sein de l'Université Rouen Normandie est organisé autour du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

L'une des missions de ce service est d'effectuer au moins un examen de santé, intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale, au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants et, de manière prioritaire, auprès des étudiants identifiés comme soumis à des risques de rupture dans le parcours de soins ou exposés à des risques particuliers par leur situation personnelle et/ou leurs cursus.

Parallèlement le service mène des actions de promotion de la santé en matière d'addictions, risques festifs, santé sexuelle et santé mentale.

Le décret n°2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante ainsi que la circulaire du 27 mars 2023 complètent et renforcent le dispositif existant en prévoyant, outre le changement de dénomination en Service universitaire de Santé Étudiante (SSE), l'accroissement de ses missions ainsi qu'une réforme de la gouvernance et de l'accès au service de santé.

Les statuts du SSE portent essentiellement sur :

- Les missions du service qui sont élargies autour de 3 axes principaux : la prévention, l'accès aux soins de premier recours et la veille sanitaire. La possibilité pour chaque étudiant d'accéder à un examen de santé intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours de sa scolarité est réaffirmé (*article 3 des statuts du SSE*).
- Les modalités de désignation du Médecin-directeur du service qui restent identiques (*article 4-1 des statuts du SSE*).
- Le conseil du service comporte dorénavant une formation restreinte et une formation élargie (*article 5 des statuts du SSE*).

La composition est élargie au vice-président du CROUS, à des représentants étudiants (Vice-présidents étudiants et étudiants élus au CAC) et à un représentant de l'agence régionale de santé. Les représentants enseignants sont des élus à la CFVU à raison d'1 par secteur électoral. Les missions du conseil de service en formation élargie incluent la définition des besoins de santé étudiante et l'élaboration de la politique de santé, lui donnant un rôle stratégique.

Il est demandé aux membres de la CFVU d'émettre un avis sur les présents statuts du service de santé étudiante (SSE).

STATUTS DU SERVICE DE SANTE ETUDIANTE « SSE » de l'Université de Rouen Normandie

Tout acte individuel pris pour l'application du présent règlement et désignant une personne à raison notamment d'un mandat, d'une qualité ou d'une fonction est accordé au genre de cette personne.

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.711-7, L.714-1 à L.714-2, L.718-4, L.831-1 à L.831-3, D.714-20 à D.714-27, R.831-1 à R.831-2,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6323-1 à L.6323-1-15, L.1411-8 et L.1411-11,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment son article L.162-1-12-1,

Vu le décret n°2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante,

Vu la circulaire relative à la réforme du dispositif de santé en faveur des étudiants et usagers de l'enseignement supérieur en date du 27 mars 2023,

Vu l'article 13 des statuts de l'université de Rouen Normandie,

Vu l'avis de la commission des statuts en date du 26 mars 2024,

Vu l'avis du comité social d'administration en date du

Vu la délibération n° du conseil d'administration de l'université de Rouen Normandie en date du portant approbation des présents statuts

Il est constitué un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, service commun de l'Université Rouen Normandie, dénommé Service de Santé Étudiante.

TITRE I – DESIGNATION ET MISSIONS DU SERVICE

ARTICLE I : DESIGNATION

Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé de l'Université de Rouen Normandie est un service commun de l'université de Rouen Normandie (URN) dénommé « service universitaire de santé étudiante » (SSE), prévu par les statuts de l'URN. Ce service est soumis à l'ensemble des lois et décrets nonobstant l'absence de toute référence expresse et notamment aux dispositions du code de l'éducation, du code de la santé publique, du code de la sécurité sociale et aux statuts de l'URN et aux présents statuts.

ARTICLE 2 : LOCALISATION

Le SSE de l'URN est basé sur le campus universitaire de Mont Saint Aignan et développe des antennes de proximité sur les autres campus de l'URN.

ARTICLE 3 : MISSIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de santé étudiante, le SSE exerce trois missions principales :

1. Il met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les priorités fixées par la conférence de prévention étudiante prévue à l'article L.162-1-12-1 du code de la sécurité sociale ;
2. Il contribue à favoriser l'accès aux soins de premier recours des étudiants ;
3. Il organise une veille sanitaire.

A cet effet, il organise, dans la continuité de la politique de santé en faveur des élèves, une protection médicale au bénéfice des étudiants, dont les doctorants sans contrat de travail, en étant chargé :

1. d'effectuer **un examen de santé**, intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale, au moins au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants et, de manière prioritaire, auprès des étudiants en situation de handicap, des étudiants étrangers, des étudiants dont le cursus les expose à des risques particuliers et des étudiants soumis à des risques de rupture dans les parcours de soins ;
2. d'impulser et de coordonner des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, de jouer un rôle de conseil et de relais avec les partenaires, notamment dans le cadre du plan régional défini à l'article L.1411-1 et suivants du code de la santé publique ;
3. d'assurer soit une visite médicale sur site, soit une téléconsultation à tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
4. de contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap dans l'URN ;
5. d'assurer le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers conformément à l'article L.422-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
6. de développer la promotion de la santé mentale, la prévention et le repérage des troubles psychiques, d'assurer, le cas échéant, une prise en charge directe de ces troubles et de favoriser l'orientation des étudiants vers une prise en charge en santé mentale adaptée ;
7. de prévenir les conduites addictives ;
8. d'assurer la prescription d'un traitement de substitution nicotinique ;
9. de promouvoir l'équilibre alimentaire ;
10. de prescrire une activité physique, adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical des étudiants conformément à l'article L.1172-1 du code de la santé publique ;
11. De contribuer à assurer la surveillance médicale particulière des étudiants inscrits dans des formations spécialement aménagées en vue de la pratique sportive conformément aux dispositions de l'article R.831-2 ;
12. d'assurer la délivrance de médicaments ayant pour but la contraception d'urgence auprès des étudiants ;

13. d'assurer la prévention des risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé. A ce titre, le SSE peut prescrire des préservatifs et tout autre moyen de contraception, un dépistage de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites, orienter vers des professionnels de santé pour une prise en charge adaptée, prescrire un dépistage des infections sexuellement transmissibles et, le cas échéant, un traitement ambulatoire ;

14. d'assurer la prescription et la réalisation de la vaccination dans le respect du calendrier des vaccinations en vigueur ;

15. d'assurer la prescription d'une radiographie du thorax ;

16. de développer des programmes d'études et de recherches sur la santé des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques ;

17. de participer aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité.

En outre, au titre de la contribution à l'accès aux soins de premier recours des étudiants, le SSE peut :

- Contribuer aux actions de médecine du sport et à la médecine de prévention des personnels.
- Contribuer à l'organisation de la gestion de dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.

TITRE II – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le service universitaire de santé étudiante est dirigé par un directeur assisté d'un conseil de service comportant une formation restreinte et une formation élargie.

ARTICLE 4 : DIRECTION

4-1 : désignation

Le directeur du SSE est un médecin dénommé « Médecin-Directeur ». Il est nommé par le président de l'URN après avis du conseil d'administration. Il est choisi parmi les médecins titulaires d'un diplôme de spécialité en santé publique et médecine sociale, ou du certificat d'études spéciales de santé publique ou possédant une qualification en santé publique. En l'absence de candidat possédant de tels diplômes ou qualifications, il pourra être fait appel à un médecin titulaire d'un diplôme d'une autre spécialité.

4-2 : attributions

Sous l'autorité du président de l'URN, le Médecin-directeur du service met en œuvre les missions du service définies à l'article 2 des statuts et administre le service.

Il élabore les orientations du SSE en lien avec l'analyse des données et les besoins de santé du territoire. Il soumet ces orientations pour avis au conseil du service et pour approbation à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Il est consulté et peut être entendu sur sa demande, par les instances délibérantes et consultatives de l'URN, sur toute question concernant la protection de la santé des étudiants.

Il rédige le rapport annuel d'activité du service qui sera présenté au conseil du service et à la CFVU et, éventuellement à la formation spécialisée du comité social d'administration. Ce rapport est transmis au président de l'université.

Il prépare des projets de conventions soumis à la signature du président de l'URN.

Il prépare l'ordre du jour et les documents soumis au conseil du service soumis à la signature du président.

Il exécute les délibérations du conseil.

ARTICLE 5 – CONSEIL DU SERVICE

5.1 - Composition

Le conseil du SSE comporte une formation restreinte et une formation élargie

5.1-1 formation restreinte

Le conseil dans sa formation restreinte comprend :

Le médecin directeur

1 médecin exerçant ses fonctions dans le service

1 membre du personnel infirmier exerçant dans le service

4 membres représentant les personnels administratifs techniques et sociaux dont le directeur général des services, le responsable administratif du service, un assistant de service social et 1 BIATSS élu au conseil d'administration (CA)

4 personnels enseignants élus à la CFVU de l'URN à raison d'1 par secteur électoral

2 étudiants : les vice-présidents étudiants du conseil d'administration et du conseil académique

Le vice-président en charge de la vie étudiante

2 personnalités extérieures es-qualités.

5.1-2 formation élargie

Le conseil dans sa formation élargie comprend :

Les membres composant la formation restreinte

4 étudiants élus au conseil académique (CAc)

Le vice-président étudiant du CROUS Normandie

1 représentant de l'agence régionale de santé Normandie (ARS)

5.1-3 désignation des membres du conseil du service

Le médecin, le membre du personnel infirmier et l'assistant de service social sont désignés par le Médecin-Directeur.

Les personnels enseignants sont élus parmi et par les membres de la CFVU.

Les étudiants sont élus parmi et par les membres du CAc.

Les personnalités extérieures sont désignées en raison de leurs compétences par le président de l'URN après avis du Médecin-Directeur du service.

Le mandat des membres du conseil est de 4 ans à l'exception des étudiants dont le mandat est de 2 ans.

Lorsqu'un membre du conseil perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, il est procédé à son remplacement selon les mêmes modalités pour la durée du mandat restant à courir.

5.2 - Attributions

5.2-1 formation restreinte

La formation restreinte du SSE est consultée sur :

- Les moyens mis à disposition du service, préalablement à leur adoption par le CA de l'URN
- Le rapport annuel d'activité du service
- Les conventions liant le service à d'autres organismes extérieurs à l'université

Elle approuve le règlement intérieur du service.

5.2-2 formation élargie

La formation élargie du SSE s'appuie sur l'expertise médicale du Médecin-Directeur du service pour assurer ses missions :

- Participer à la définition des besoins de santé étudiante sur le territoire en lien avec les autres acteurs de santé et de prévention
- Organiser la concertation dans le champ de la santé des étudiants du territoire.

5.3 - Fonctionnement

Le conseil de service se réunit au moins une fois par an dans sa formation restreinte et au moins deux fois par an dans sa formation élargie.

Il est réuni soit à l'initiative du président de l'URN, soit à l'initiative du directeur du service, soit à la demande d'un tiers de ses membres.

Il se réunit sur convocation du président de l'URN ou de son représentant.

Le conseil du SSE est présidé par le président de l'URN ou son représentant, assisté du Médecin-Directeur du service et du vice-président étudiant du CAC.

Il délibère valablement si, à l'ouverture de la séance, la moitié des membres sont présents ou représentés.

À défaut de quorum, le conseil de service est convoqué une nouvelle fois dans un délai maximum de 15 jours. Aucun quorum n'est exigé lors de cette nouvelle séance qui porte sur le même ordre du jour.

Le conseil de service peut inviter toute personne reconnue pour ses compétences à assister au conseil sur un point particulier de l'ordre du jour relevant de son expertise.

Chaque membre d'un conseil peut donner procuration à un autre membre du conseil. Nul ne peut détenir ni donner plus d'une procuration.

Les délibérations du conseil sont acquises à la majorité absolue des voix exprimées au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour. Les abstentions, votes blancs et nuls ne sont pas des suffrages exprimés.

Les séances du conseil font l'objet d'un relevé de décisions signé par le président de l'URN et le secrétaire de séance. Le procès-verbal est notifié aux membres du conseil de service et est soumis à l'approbation du conseil par voie électronique. Les éventuelles modifications sont consignées dans le nouveau relevé.

ARTICLE 6 : RESSOURCES

Le service dispose des moyens financiers, en personnel, en locaux et en équipements.

Les ressources du SSE sont notamment constituées par :

- une partie de la contribution de vie étudiante et de campus conformément à l'article D.841-11 du code de l'éducation ;
- la subvention globale de fonctionnement correspondant à la participation de l'Etat (subvention pour charges de service public - SCSP),
- une dotation en emplois arrêtée par le président de l'université après vote du conseil d'administration,
- les cotisations versées par des établissements d'enseignement supérieur publics ou privés, liés par convention onéreuse avec l'URN, pour la surveillance médicale des étudiants placés sous leur responsabilité,
- les différents appels à projets.

TITRE III – APPROBATION ET REVISION DES STATUTS

ARTICLE 7 : ENTREE EN VIGUEUR

Les présents statuts prennent effet à compter de leur approbation par le Conseil d'Administration de l'URN à la majorité absolue des membres en exercice.

ARTICLE 8 : MODIFICATIONS DES STATUTS

Des modifications aux statuts du SSE peuvent être proposées par le président de l'URN, par le Directeur-Médecin du service ou par 1/3 des membres du conseil de service dans sa formation élargie.

Les modifications aux présents statuts devront être approuvées par le conseil d'administration de l'URN après avis du conseil du SSE dans sa formation élargie.